

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP. : — » 6 » 11 » 20

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RECLAMES — 50

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Arrivées à	Départs de	Arrivées à						
CAHORS	CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS
10 h. 25 ^m matin.	6 h. 35 ^m matin.	8 h. 42 ^m matin.	9 h. 22 ^m matin.	9 h. 40 ^m matin.	12 h. 19 ^m matin.	4 h. 7 ^m matin.	12 h. 38 ^m matin.	11 h. 45 ^m soir.
5 h. 1 ^m soir.	12 h. 55 ^m soir.	2 h. 37 ^m soir.	3 h. 52 ^m soir.	4 h. 18 ^m soir.	5 h. 17 ^m soir.	8 h. 40 ^m soir.	5 h. 45 ^m soir.	4 h. 39 ^m matin.
10 h. 47 ^m »	5 h. 45 ^m »	7 h. 40 ^m »	9 h. 27 ^m »	9 h. 55 ^m »	—	4 h. 44 ^m matin.	11 h. 7 ^m »	2 h. 30 ^m soir.

Train de marchandises régulier : Départ de Cahors — 5 h. ^m matin.
Arrivée à Cahors — 8 h. 56^m soir.

Train de foire : Départ de Libos. — 7 h. 10^m matin.
Arrivée à Cahors. — 9 h. 15^m matin.

Cahors, le 14 Novembre.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 11 novembre.

Après le dépôt, par le ministre de l'intérieur, d'un projet de loi sur les récidivistes, l'ordre du jour appelle la discussion du budget des cultes.

M. Fallières, ministre de l'intérieur et des cultes, expose que la discussion de ce budget a été précédemment l'occasion d'un débat sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat. La Chambre a pensé que le Concordat ne pouvait être abrogé ou maintenu par voie d'amendement au budget; aussi une commission a-t-elle été saisie de propositions spéciales sur cette question. Lorsque la commission aura déposé son rapport, la discussion de cette grande question pourra venir en ordre utile.

Quant à présent, il suffira au gouvernement de déclarer qu'il se tiendra sur le terrain concordataire, et il demandera à la Chambre de repousser les propositions qui tendent à l'abroger. (Très bien ! sur plusieurs bancs.)

M. Jules Roche dit qu'il ne se propose pas de demander le refus complet du budget des cultes, c'est-à-dire la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Cette solution s'impose nécessairement, mais quant à présent et en attendant le rapport spécial dont on vient de parler, l'orateur se tiendra sur le terrain du rapport de la commission du budget. Ce rapport repousse en théorie des prodigalités inutiles et que la loi de germinal n'a pas prévues; mais en pratique, il n'aboutit qu'à une diminution insignifiante d'environ 500,000 fr.

L'orateur étudie les obligations budgétaires à l'égard du clergé, et il fait l'histoire du Concordat que vint établir en France le culte catholique avec un caractère officiel. Les traitements n'étaient alors qu'une condition accessoire, et il n'en était question que pour les évêques et les curés, mais non pour les desservants et les vicaires qui devaient aujourd'hui la plus grande partie du budget des cultes.

Le premier budget concordataire en 1802 ne

dépassait guère 1,200,000 fr., celui de 1813 atteignait déjà 17 millions, mais il y avait alors 130 départements. En 1829, pour une France réduite à 88 départements, le budget des cultes s'éleva à 35 millions. L'Empire arrive enfin à un chiffre voisin de 50 millions.

Ce chiffre a encore été dépassé par la République, et pourtant sur les 53 millions auxquels s'élève le budget actuel, il n'y a que 6 millions qui soient dus en vertu du Concordat.

Il faut ajouter à cela que le clergé jouit d'édifices religieux dont la valeur s'élève à environ 4 milliards, et de revenus considérables.

La Chambre continuera-t-elle à payer les frais de la guerre que la religion fait à la République et à la société moderne ?

L'orateur termine en demandant l'application au budget des cultes des lois de la République. (Applaudissements à gauche.)

M. Freppel répond que le maintien du budget des cultes et le maintien du Concordat sont deux choses absolument distinctes. L'obligation pour l'Etat français de pourvoir aux frais du culte catholique, n'a pas sa source dans le Concordat qui s'est borné à la reconnaître; elle existe en vertu d'un titre antérieur et supérieur. Les représentants de la nation française ont pris, en 1879, un engagement solennel qui est l'origine du budget des cultes. Les biens ecclésiastiques n'ont été appropriés à la nation qu'à la charge de pourvoir aux besoins du culte. Si elle la repoussait, ce serait une banqueroute.

En terminant, l'orateur dit que c'est au nom de la justice qu'il demande à la Chambre de maintenir le budget des cultes. (Applaudissements à droite.)

Discours de M. Andrieux

M. Andrieux. M. Jules Roche a fait appel à l'union des républicains.

Le terrain est singulièrement choisi, car la question du Concordat est de celles qui divisent le plus le parti républicain. Je pense que le plus grand besoin du pays est un besoin de concorde et d'apaisement.

On doit donc faire une politique d'apaisement et non une politique d'agression contre une par-

tie de la population. (Bruit à gauche.)

Il s'agit de faire un gouvernement national d'un gouvernement d'opinion. Il faut donc tenir compte de celle des minorités.

On ne saurait dire quel est le nombre de catholiques en France; mais il est certain que la nation est encore attachée pour une grande part aux idées religieuses. Il faut tenir compte dans la famille de l'élément qui ne vote pas et qui est une force sociale. (Interruptions à gauche.) Je n'hésite pas à déclarer que l'expérience a pu modifier mon opinion sur le point en discussion. (Approbation sur divers bancs.) S'il est certain que la France est encore, dans son ensemble, attachée aux idées religieuses, il est d'une bonne politique de tenir compte de ces dispositions.

On doit aussi se préoccuper d'esprits non religieux que les mesures de persécutions allarment et inquiètent; si l'on veut que la République soit acceptée par tout le pays, il faut prendre des moyens pratiques pour arriver à ce résultat; or, on voit depuis quelque temps un certain ralentissement dans le mouvement d'adhésion aux idées républicaines. (Vives interruptions à gauche.)

Les exécutions qui ont eu lieu et auxquelles l'orateur a pris part, n'ont peut-être pas été étrangères à ce ralentissement, elles ont été une expérience dont il a profité, ne se considérant pas comme infailible.

Le patriotisme consiste à tirer une leçon des fautes qu'on peut avoir commises. (Nouvelles interruptions.) Pour créer un grand parti national, il faut renoncer à la guerre contre la portion religieuse du pays; il faut entrer dans une voie de conciliation et d'apaisement, et éviter les discours comme celui de M. Jules Roche.

Je dis, que les attaques prenant la forme d'une politique d'agression contre les idées religieuses touchent d'autres personnes que les hommes religieux, et qu'à côté de ces hommes de foi il y en a d'autres, qui, pour des raisons dont je ne ferai pas l'analyse, s'attachent aux idées de conservation religieuse.

Voulez-vous gouverner avec la majorité? Voulez-vous que la nation presque toute entière se rallie derrière la République? Je vous demande

de prendre les moyens à obtenir ce résultat.

Je ne voudrais blesser aucune susceptibilité, mais il faut que je constate, comme on le fait dans les journaux, comme on le fait ici même, dans les conversations intimes, un certain ralentissement dans le courant d'adhésion aux institutions républicaines. (Exclamations et bruit à gauche.)

Je parle avec franchise.

Je dis qu'à la suite des événements de 1871 vous avez vu se diriger vers les institutions républicaines un mouvement d'adhésion considérable, qui s'est manifesté chaque année par un accroissement de suffrages imposant.

Or, j'affirme que ce mouvement ne se produit pas à l'heure actuelle avec la même intensité. (Exclamation sur un grand nombre de bancs à gauche.)

M. Clovis Hugues. — Vous avez croché les serrures lors de l'exécution des décrets. (Très bien ! très bien ! sur divers bancs à gauche.)

M. Andrieux. — M. Clovis Hugues juge à propos de faire allusion à la part que j'ai prise comme fonctionnaire, à l'exécution d'une politique qui a été celle de cette Chambre.

Si M. Clovis Hugues croit m'arrêter par des interruptions de cette nature, je lui dirai que je suis assez indépendant dans mon attitude devant cette Chambre, comme devant le corps électoral, pour ne pas craindre autrement qu'on me reproche d'avoir eu des manières de voir différentes sur certaines questions. (Rires à gauche.) Et j'ajoute que je me réserve encore de changer si bon me semble.

Mais puisque vous avez appelé l'attention sur la politique des décrets, il me sera permis de dire que les actes auxquels vous faites allusion sont peut-être pour quelque chose dans l'expérience dont j'ai le droit de me prévaloir, à l'appui des constatations que je viens de faire.

Il est possible que lors de l'exécution des décrets, certains moyens aient pu offenser les susceptibilités des consciences et aient été pour quelque chose dans le mouvement d'arrêt que j'ai signalé à regret. (Bruit à gauche.)

Nous avons besoin d'apaisement, de conciliation, et non de faire une politique comme celle à

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT
(127) du 14 Novembre 1882.

LE MYSTÈRE

DE MONTROYAL

Par Ernest PASQUÉ.

Il tira l'un et l'autre de sa poche.

Il posa l'arme à côté de lui; puis, prenant la lettre et la tenant à la lumière, il vit qu'elle était cachetée et que le cachet n'était point brisé.

Il la retourna pour en lire l'adresse...

La nuit se fit devant ses yeux... puis des éclairs passèrent devant son regard...

Était-il fou?... Était-il le jouet d'un affreux cauchemar ?

Il croyait lire sur l'adresse :

Madame Marie Walbot,
à Cologne

C'est l'adresse, la demeure de sa mère, et l'auteur de la lettre est peut-être...!

— Mais non ! cela est impossible !... ce serait trop horrible ! s'écria-t-il d'une voix tremblante d'émotion.

Il était anéanti : la lettre s'échappa de ses mains qu'agitait un tremblement convulsif, il fut obligé de tenir sa tête dans ses deux mains pour éviter qu'elle ne sautât en éclats, pour forcer ses idées à se coordonner !

Mais il ne put demeurer ainsi qu'une seconde.

Il se leva d'un bond et ramassa la mystérieuse lettre.

Il jeta un nouveau regard sur l'enveloppe... il ne s'était point trompé, c'était bien l'adresse de sa mère.

Il brisa précipitamment le cachet !

Qu'allait-il apprendre ?

Avec une hâte indescriptible il parcourut les premières lignes, mais bientôt sa vue se troubla de nouveau, il ne vit plus rien, il ne distingua plus les lettres, car dès le commencement il ne comprit que trop clairement que l'auteur en avait été son père !

Il voulut lire la signature et ne le put..., son indescriptible émotion lui ôtait non-seulement la raison, mais même la vue....

Les deux noms de Walbot... de Beuren s'agitaient devant ses yeux en lettres de feu.

Force lui fut de se calmer un peu s'il voulait connaître le contenu de la lettre.

Il fit tous ses efforts pour retrouver un peu de calme... il serra les dents; il retint son haleine... enfin il recouvra sa raison, il vit, il lut :

« — Ma pauvre femme... ma Marie adorée !...

A genoux, je viens implorer ton pardon. Pardon !... Miséricorde !... ce sont les seules paroles qu'il m'est possible de trouver à te dire en commençant cette lettre ! Mais pour mériter ce pardon que je désire de toute la force de mon âme, il faut, je le comprends, que je te confesse, d'un cœur plein de repentir, les torts graves et nombreux que j'ai eus envers toi. Ma confession

sera entière; tu sauras toute la vérité; tu verras le fond de mon cœur et tu jugeras, j'en ai la douce espérance, qu'il est digne encore de ton amour.

« Autant je désire vivre heureux le reste de ma vie, heureux par toi et pour toi, autant je désire réparer, s'il en est temps encore, le mal que j'ai fait. Et il en est temps encore; quelque chose me le dit; j'ai foi en la puissance d'un repentir sincère. Je t'ai doublement, indignement trompée, toi et ton amour; je t'ai trompée une première fois en demandant ta main; une seconde fois en quittant dans la nuit, honteusement, lâchement, comme un voleur, notre toit conjugal, le berceau de notre enfant. Le nom de Walbot que je te donnai est faux. Il n'est point le mien; je l'ai emprunté en venant me fixer à Cologne. C'est Jean de Beuren que je m'appelle; sur les hauteurs qui bordent la Moselle se trouve le château de Beuren, le berceau de ma famille, et la mort de mon père vient de m'en rendre possesseur... »

Il ne put lire plus loin.

Il jeta un coup d'œil sur la signature... ce n'était point une illusion de ses sens, il lut :

« JEAN DE BEUREN, JADIS JEAN WALBOT. »

Il perdit haleine... car ce qu'il venait de lire, ce qu'il venait d'apprendre en était trop pour lui.

C'était trop épouvantable !... son esprit ne pouvait le concevoir ni son cœur le supporter.

Ce n'est pas possible... Ce n'est point vrai ! Ce ne peut être vrai, car si ce l'était, la victime de Montroyal eût été le seigneur comte de Beuren... son père, et l'assassin... !

— Le voilà !... lui cria une voix intérieure.

Déjà il allait se précipiter sur l'homme toujours étendu inanimé devant lui.

Mais il s'arrêta.

Son regard tomba sur la lettre qui lui était tombée des mains à côté du pistolet.

Il faut qu'il lise jusqu'au bout, qu'il sache tout et qu'ensuite il fasse justice.

Il fit quelques pas; il se remit debout sur ses pieds et sa volonté énergique parvint enfin à maîtriser quelque peu son indescriptible émotion.

Il se rassit, reprit la lettre, et lut en s'approchant de la lanterne.

Il apprend alors comment son père s'est rendu à Cologne, comment il a connu sa mère et l'a abandonnée, elle et son enfant; il voit le repentir sincère de son père et son désir de réparer ses torts; il voit comment le fils prodigue a reçu le pardon de son père et comment il implore celui de sa pauvre épouse... il sait que son unique espoir, son plus ardent désir, est que la mère et l'enfant s'en reviennent retrouver l'époux et le père.

Il relit encore une fois d'une voix ferme la signature :

« JEAN DE BEUREN, JADIS JEAN WALBOT. »

Il se lève alors.

Le ciel en feu jette des éclairs sur le malheureux couché à ses pieds.

(A suivre)

laquelle on veut vous entraîner par le refus du budget des cultes ou par des retranchements qui équivalent au refus.

J'ajoute que quand on prononce à l'appui de cette politique des paroles qui auront un funeste retentissement, on nous entraîne loin du véritable but de la démocratie. Quant à moi, je vous demande de faire une véritable politique de fraternité. (Mouvements divers.)

MM. Courneaux et Madier de Montjau combattent successivement l'argumentation de M. Freppel. Suivant le dernier orateur, la France n'est liée par aucun engagement et après l'abrogation du Concordat elle n'aura plus rien à payer au clergé dont elle aura le droit de nier l'existence.

L'orateur dit que l'immense majorité de la Chambre élue pour faire la guerre au gouvernement des curés, n'admettra pas que la France soit encore catholique comme l'Espagne de Philippe II.

A la majorité de 351 voix contre 131, la Chambre décide qu'elle passera à la discussion des chapitres du budget des cultes.

La suite de la discussion est renvoyée à lundi, 2 heures.

Revue des Journaux

Journal des Débats. « L'intérêt véritable de la séance a été dans le court, mais substantiel discours prononcé par M. Andrieux. M. Jules Roche avait dit, en terminant sa philippique, que si la conciliation que tout le monde appelle de ses vœux était possible et désirable, c'était à la condition de se faire « sur le terrain » d'une politique exclusivement et résolument « laïque. »

« Le mot et la chose ont été relevés avec beaucoup de bonheur par l'ancien préfet de police, au grand scandale de l'extrême-gauche, qui criait à la palinodie. Ne lui en déplaise, pourtant, on peut prêter la main à l'application des « lois existantes » et reconnaître que la religion catholique n'ayant pas cessé d'être la religion de la majorité des Français, il est inutile, dangereux même, de rompre en visière avec elle comme on le ferait en refusant le budget des cultes.

La Vérité. « Il a fallu que M. Andrieux ait eu le sentiment bien vif des périls que fait courir à la République une certaine politique, pour qu'il ait ainsi affronté les colères et les railleries de ses collègues.

« Cette détermination subite est un grand symptôme, le signe certain de la transformation profonde que subit le parti républicain depuis qu'il a secoué le joug de la faction autoritaire.

« En somme, M. Andrieux n'a fait que porter à la tribune ce qui se dit tout bas dans les couloirs de la Chambre depuis un an. Les journaux autoritaires auront beau répéter aujourd'hui que c'est un acte isolé, le coup de tête d'un fou, et autres plaisanteries que nous avons entendues au sortir de la séance.

« Ils n'empêcheront pas la vérité d'exister et d'éclater. La déclaration de M. Andrieux fera la boule de neige et l'on ne tardera pas à voir grandir le nombre de ceux qui veulent résoudre la question cléricalle par la liberté. »

La République française critique la thèse soutenue hier par Mgr Freppel; elle la traite de paradoxale et conclut que la République est maîtresse soit de conserver le budget des cultes tel qu'il est, soit de le diminuer, soit de le supprimer.

Le XIX^e Siècle est très heureux de constater que la session commence bien. Il ajoute que l'horizon parlementaire se rassérène et que la situation paraît devenir bien meilleure qu'on neût osé le pressager.

La majorité républicaine qui ne saurait être suspectée de tendances cléricalles, dit la Paix, n'a point entendu nier la nécessité d'une réforme dans le règlement des affaires religieuses, mais elle a voulu uniquement se réserver d'accomplir cette réforme à l'heure et dans les conditions les plus favorables. En prenant cette détermination, la majorité a fait preuve d'un véritable sens politique, dont quelques impatientes seuls pourraient ne pas lui savoir gré.

On lit dans le Soleil: « Où est donc l'accord, la conciliation, l'apaisement, dans les cinq groupes qui constituent la majorité républicaine. C'est toujours la même hostilité, la même division et ce sera encore la même impuissance, la même stérilité, ce sera la même agitation dans le vide. »

Le Journal des Débats s'occupe des menées anarchistes qui ont troublé le pays et donné lieu à tant de racontars, prêche la confiance et dit qu'il est beaucoup plus sage de calmer les esprits et de penser que ce qui s'est passé est de nature à ramener un bon nombre de personnages politiques d'humeur facile et indulgente, à meilleure et plus ferme intelligence des droits et des devoirs d'un gouvernement dans une grande démocratie.

Informations

L'Académie des sciences morales et politiques a procédé dans sa dernière séance à l'élection

de son secrétaire perpétuel, en remplacement de M. Mignet, démissionnaire.

Votants, 43; majorité absolue, 22.
M. Jules Simon, 40 voix; M. Picot, 1; bulletins blancs, 2.

Le Journal officiel, confirmant les nouvelles que nous avons données, publie le deux décrets suivants :

M. Decrais, conseiller d'Etat honoraire, ministre plénipotentiaire de 1^{re} classe, directeur des affaires politiques au ministère des affaires étrangères, est nommé ambassadeur de la République française près Sa majesté le roi d'Italie.

M. Duprat (Pierre-Pascal), ancien député, est nommé ministre plénipotentiaire de 1^{re} classe et appelé, en cette qualité, aux fonctions d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la République française près la République du Chili, en remplacement de M. Sienkiewicz (non installé), admis dans le cadre de la disponibilité des agents de son grade.

On lit dans le Journal du Loiret :

On assure qu'un certain nombre de personnalités importantes du parti royaliste se rendront prochainement à Frohsdorff et demanderont à M. le comte de Chambord de vouloir bien faire connaître, soit pour un manifeste, soit par une lettre, les articles principaux de son programme, de manière à ce que le pays sache nettement et définitivement selon que les conditions la monarchie pourrait et devrait se rétablir.

CHRONIQUE LOCALE ET FAITS DIVERS.

M. Delord vient de démentir le bruit de sa démission qui avait couru dans le département.

M. Fontanel, professeur de cinquième au Lycée de Cahors, vient d'être appelé à la chaire de sixième, au Lycée de Toulon.

Cours d'assises du Lot.

La 3^e session s'est ouverte hier matin, à 10 heures, sous la présidence de M. Destanes de Bernis.

Le sieur Salanié, boulanger à Dégagnac, avait à répondre, devant la Cour, à une double accusation de faux en écriture privée et d'escroquerie.

Le jury a rapporté de ses délibérations un verdict affirmatif sur le premier chef, négatif sur le second, et la Cour a condamné Salanié à deux ans d'emprisonnement.

M. le procureur de la République occupait le siège du ministère public.

Défenseur, M^e Pouzet.

Voici la liste des affaires inscrites au rôle.

Audience du mardi 14.

1^o Vol qualifié : Barros, Jean.

Ministère public : M. La Borde, procureur de la République.

Défenseur : M^e Depeyre.

Le nommé Barros est l'individu qui s'échappa, il y a environ deux mois, de la prison de Cahors, et que l'on retrouva après trois heures de recherches, sous les toits de l'école communale.

2^o Viol : Mons Pierre.

Ministère public : M. Beaugrand, substitut.

Défenseur : M^e Depeyre.

Pierre Mons est accusé d'avoir violé sa propre fille.

Audience du mercredi, 15.

1^o Vol qualifié : Brousse, Barthélémy.

Ministère public : M. Beaugrand, substitut.

Défenseur : M. Bel, de Castelranc.

2^o Infanticide : Pebeyre, Marie.

Ministère public : M. La Borde, procureur de la République.

Défenseur : M^e Pouzet.

Audience du jeudi, 16.

1^o Viol : Ticon, Jean-Pierre.

Ministère public : M. La Borde, procureur de la République.

Défenseur : M^e Bourdin.

2^o Attentat à la pudeur : Cambrouse, dit

Montbrunt.

Ministère public : M. Treilhaes, substitut.

Défenseur : M^e Bourdin.

Un décret rendu sur le rapport du ministre des postes et télégraphes décide que le prix des enveloppes mises en vente par l'Etat et portant un timbre d'affranchissement de 5 centimes est fixé à un demi centime en sus de valeur du timbre-poste.

D'autre part, un arrêté du même ministre décide qu'à partir du 15 novembre courant il sera mis en vente des enveloppes de petit format à 5 centimes.

Les bureaux de Paris seront seuls approvisionnés dès le début; la vente sera étendue successivement aux autres bureaux de poste, au fur et à mesure du développement de la fabrication.

Dès aujourd'hui, tous les bureaux de poste sont approvisionnés d'enveloppes timbrées à 15 centimes, de trois formats différents, et de bandes à 1 et 2 centimes.

Le prix de ces enveloppes est de 16 centimes uniformément, et le prix des bandes de 1 centime les trois bandes en sus de la valeur du timbre-poste.

BUREAU DE POLICE

Des contraventions ont été relevées :

1^o Contre les nommés And. et Esc., marchands de vins, pour embarras de la voie publique ;

2^o Contre le nommé B., charpentier, également pour embarras de la voie publique ;

3^o Contre cinq jeunes gens de la ville, pour bruit et tapage nocturne ;

4^o Contre le nommé D., manoeuvre, également pour tapage nocturne ;

5^o Contre la nommée F., fille soumise, pour avoir été rencontrée sur la voie publique à 10 h. 1/2 du soir ;

6^o Contre le sieur M., pour défaut de balayage devant sa maison ;

7^o Contre le nommé V., pour tapage nocturne ;

8^o Contre le nommé R., postillon, pour allures précipitées de son attelage sur les boulevards.

9^o Contre le nommé D., cultivateur, pour avoir laissé stationner sa charrette sur la voie publique sans être éclairée ;

10^o Contre le sieur P., pour défaut de balayage autour de sa maison ;

11^o Contre le nommé Augié Joseph, mineur, pour violences légères et ivresse manifeste sur la voie publique.

LIMOGNE. — Le jeune A... avait arrêté un mariage avec une jeune fille de Saint-Cirq. Il loue une voiture et va, le jour fixé, épouser sa belle. Celle-ci s'était enfuie la veille... avec un autre !

A... ne se tue pas de désespoir, mais invite sa future à comparaître devant le juge de paix. Elle se voit condamnée à rembourser 142 fr. à son futur, pour des cadeaux d'hyménée qu'elle avait déjà reçus.

Cet amant délaissé, homme positif et plein de bon sens, aurait certes fait un bon mari.

Nous lisons dans le Nouvelliste de Bordeaux.

Le pays est depuis quelques jours infesté de bohémiens qui entrent dans toutes les maisons et proposent de raccommoquer les chaudrons.

Le moyen qu'emploient ces individus pour se procurer du travail est aussi simple qu'original.

Avisant des chaudrons et des poêlons en bon état, ils les saisissent et sous prétexte de les examiner ils les percent très rapidement et très adroitement d'un poinçon qu'ils ont eu soin de dissimuler dans la main.

Les menagères sont très étonnées mais ne peuvent se refuser à laisser faire les réparations nécessaires.

Le lot de 100,000 fr. de la loterie de la Société des Gens de lettres a été gagné par un entrepreneur de peinture du Mans (Sarthe).

En apprenant la nouvelle, l'excellent homme a changé de couleur et depuis ce moment sa joie est impossible à dépeindre.

M. Lesnier, notaire, maire de Le Carbon-Blanc (Gironde), suppléant du juge de paix et

conseiller général de notre canton, vient de disparaître subitement sans laisser son adresse.

Les nombreux intéressés qui avaient affaires à M. Lesnier, soit pour des affaires d'ordre public, soit pour autre chose, sont fort inquiets.

Le nommé E. M..., boucher à Montauban, qui venait de frapper sa femme à tours de bras, a tiré deux coups de revolver sur plusieurs voisins accourus aux cris de celle-ci, mais il n'a heureusement blessé personne.

Ce forcené a été mis à la disposition de M. le Procureur de la République.

AUCH. — Une maladie désastreuse, la péripneumonie contagieuse de l'espèce bovine, vient de faire son apparition dans le canton de Riscle. Dans la commune de Verlus, cinq étables ont été successivement et rapidement atteintes. Grande est l'émotion des propriétaires de cette contrée.

L'autorité administrative s'est empressée d'assurer l'exécution des mesures édictées contre la propagation de cette maladie. Le vétérinaire inspecteur départemental, M. Labedan, s'est rendu sur les lieux.

MAZAMET. — On vient de découvrir l'auteur des lettres incendiaires adressées à M. Cormouls, industriel de notre ville.

Le coupable est en fuite; mais la population de Mazamet, qui prononce tout haut son nom, demande que la justice fasse un exemple.

La Maison BURC

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE BORDEAUX.

Nous sommes tout heureux de signaler à nos lecteurs le beau succès que vient d'obtenir un de nos compatriotes à l'exposition de Bordeaux.

M. Burc, dont on se rappelle la magnifique vitrine de cuirs ouverts à l'exposition de Cahors, qui lui valut le diplôme d'honneur, vient d'obtenir la Médaille d'or à l'Exposition universelle de Bordeaux; et le jury, pour reconnaître plus dignement encore le mérite d'une industrie créée de toutes pièces par un enfant du Lot et sans rivale en France, a voulu associer dans la récompense le patron et les ouvriers, en décernant une médaille d'argent au contre-maître de la maison, M. Leseigneur.

L'œuvre de M. Burc est trop importante et trop méritoire, pour que nous ne nous étendions pas un peu longuement à son sujet.

Doter son pays, jusqu'alors tributaire de l'étranger, d'une industrie nouvelle, et arriver par un travail opiniâtre et un génie inventif vraiment extraordinaire à surpasser les produits jusqu'alors importés, tel est le problème résolu par M. Burc depuis une quinzaine d'années.

Dans l'usine de la rue Pascal, la peau la plus inférieure, la plus rude, devient d'une souplesse, d'un moelleux surprenants et se transforme en imitations admirables des cuirs du Levant, des chagrins les plus purs avec les dessins les plus variés et les mieux assortis.

Nous avons visité l'établissement de M. Burc. c'est un monde où les services divers sont distribués avec ordre et méthode dans quatre ou cinq étages successifs. Avec une complaisance et une amabilité charmantes, l'honorable industriel nous a promené partout, nous expliquant les transformations multiples que subit la peau, depuis qu'elle quitte informelle le corps de l'animal, jusqu'à ce qu'elle ait acquis ce cachet artistique qui, sans porter de marque spéciale, est si apprécié sur la place de Paris. On dit : C'est du Burc! comme on dit : c'est un Van Dick! un Sèvres ou un Gobelins.

On ne peut contenir son étonnement lorsqu'on examine avec attention l'outillage de la maison Burc et que l'on voit fonctionner les merveilleux outils inventés par lui et patiemment perfectionnés pendant plus de vingt ans, pour acquérir cette richesse de fabrication qui a excité déjà bien des convoitises. Nous l'avons déjà dit, il faut avoir le génie industriel et la persévérance d'un sage pour entreprendre et mener à bien une entreprise aussi considérable.

M. Burc ne s'est jamais découragé et cependant l'adversité ne l'a pas plus épargné que la généralité des inventeurs. Les événements néfastes de 1870 lui furent funestes et certes, une

nature moins énergiquement trempée que la sienne n'aurait pu résister à l'effondrement soudain de toutes ses légitimes espérances. Mais notre rude compatriote était depuis longtemps habitué à la lutte et il sut se roidir contre la fatalité. Aucun sacrifice ne lui coûta pour sauver de la débâcle son honneur commercial; il fit abandon de tout, excepté de sa conscience d'honnête homme et nous le disons hautement et tout le grand commerce de peausserie de Paris le répéta avec nous : M. Burc est sorti de l'épreuve plus estimé et plus honoré. On ne s'expliquerait vraiment pas cette admirable attitude, si nous n'ajoutions que M. Burc avait à son foyer, compagne de ses veilles et réchauffant son courage bien de fois abattu, une de ces épouses des temps antiques, électrisant tout ce qui les entoure de leur flamme supérieure et rendant la mâle énergie à l'âme qui s'abandonne. Que M^{me} Burc veuille bien nous pardonner la lourde épreuve que nous imposons à sa modestie; mais il fallait bien indiquer la cause de la prospérité qui renaît, après des revers aussi grands qu'immérités.

Aujourd'hui c'est la réparation. Les produits estimés de la Maison Burc reçoivent la consécration des Expositions universelles, et si nous vivions en des temps plus calmes, nous ne désespérerions pas de voir attacher le ruban du travail et de l'honneur sur la poitrine de ce brave ouvrier qui a conquis à la France une industrie nouvelle. Ce serait œuvre démocratique et juste.

En attendant, M. Burc a reçu la récompense la plus flatteuse que puisse envier un patron : Ses ouvriers lui ont offert, en 1878, une médaille d'or, comme preuve d'affection et de reconnaissance.

La concurrence déloyale et impoissante vient depuis quelques temps s'émousser contre la perfection des produits de la Maison Burc, et les contrefacteurs s'ingéniant par des manœuvres déjà condamnées par les tribunaux à surprendre les secrets de cette fabrication, n'en font que mieux ressortir l'inimitable supériorité.

Nous félicitons de grand cœur notre compatriote du large sillon qu'il s'est tracé dans l'industrie française et des succès mérités qui couronnent aujourd'hui ses efforts.

Dernières Nouvelles

La Société de la libre pensée s'est réunie, à Montmartre, sous la présidence de M. Clémenteau.

Un grand nombre de conservateurs assistaient à la réunion, qui a été tumultueuse. Plusieurs des orateurs inscrits n'ont pu se faire entendre.

Finalement, la réunion a voté par acclamation la démolition de l'église du Sacré-Cœur à Montmartre.

Le cercle catholique d'ouvriers, réuni dans l'église du Sacré-Cœur, a voté une protestation.

Le Journal des Débats dit que l'argumentation des adversaires du Concordat a le double tort de n'être ni sérieuse ni sincère.

Le Soleil dit que les orateurs, aveuglés par la passion, qui veulent supprimer le budget des cultes et spolier le clergé, ne sont pas des hommes de tolérance et de liberté, mais des hommes de haine et d'oppression.

La Commission du budget s'est réunie à une heure pour entendre les explications de MM. Hérisson et Tirard, sur les disponibilités réelles du Trésor.

M. Tirard développe les raisons qui l'ont engagé à maintenir la rédaction primitive.

Il ignore encore le chiffre des sommes qui seront disponibles sur l'exercice courant, mais il est persuadé que ces sommes suffiront à équilibrer le budget.

M. Hérisson vient de déclarer à la Commission du budget qu'il n'y aurait que 50 à 60 millions de disponibles sur le budget des travaux publics pour l'exercice 1882.

L'élection pour un député, dans la première circonscription de Vervins, a donné lieu aux résultats suivants :

Inscrits..... 16.671
 Votants..... 11.539
 MM. Dupuy, opportuniste..... 5.133
 Alfred, Desmazures, intrasig. 1.655
 Sandrique, opportuniste..... 4.285
 Il y a ballottage.

L'ÉLECTION DES MAGISTRATS.

Le 7^e bureau vient de procéder à l'élection d'un membre de la commission de la magistrature, en remplacement de M. Pierre Legrand, devenu ministre.

M. Belon, opposé à l'élection des magistrats, a été élu par 16 voix contre 5 données à M. Jean David et 1 à M. Bizarelli, tous les deux favorables à l'élection.

Cette élection est significative. M. Pierre Legrand, en effet, avait été nommé jadis membre de cette commission, comme partisan de l'élection.

DÉPÊCHES

Paris, 13 novembre,

Après plusieurs votes successifs sur les paragraphes d'un amendement de M. Roche, l'ensemble de cet amendement demandant des réductions de traitement de plusieurs évêques et archevêques, est repoussé par 268 voix contre 201.

Bourse de Paris.

Cours du 14 Novembre.

Rente 3 p. %..... 80.50
 — 3 p. % amortissable. 80.82
 — 4 1/2 p. %..... 109.50
 — 5 p. %..... 114.70

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Paris, 11 novembre 1882.

Pendant les deux dernières journées, la baisse a fait d'importants progrès; les valeurs de spéculation sont retombées au-dessous des cours cotés lundi avant la tentative de reprise qui vient d'avorter si malheureusement, le 5 0/0 a fléchi à 114 60, le 3 0/0 à 80 40, l'amortissable à 80 80.

On a offert la Banque de France à 5,260, le Foncier à 1,345; la Banque de Paris à 1,090, le Mobilier Espagnol à 370

Il y a également une forte dépréciation sur le Suez à 2,545, sur le 5 0/0 Turc à 42 05, sur la Banque Ottomane à 755, sur le 5 0/0 Italien à 88 60.

Les Chemins sont revenus vers leurs plus bas cours du mois dernier.

Les 150,000 obligations Ottomanes qui vont être mises en souscription publique le 14 courant, font partie des 371.363 obligations privilégiées qui ont été attribuées à la Banque Impériale Ottomane et à ses co-intéressés par l'Iradé impérial du 20 décembre 1881, réglant la reprise du service de la Dette publique.

Ce décret a affecté au service de ces obligations une annuité de 590,000 livres turques à prélever par privilège et préférence, et ce, jusqu'à leur complète extinction, sur le produit des revenus assignés au service total de la dette (art. 3 et 10 du décret précité).

Le solde des 371,663 obligations susdites est conservé par les co-intéressés.

VIENT DE PARAÎTRE
 À LA MAISON DU
PONT-NEUF
 PARIS

L'ALBUM-CATALOGUE le plus complet en VÊTEMENTS pour HOMMES, JEUNES GENS et ENFANTS avec toutes les nouvelles Gravures de Mode, SAISON HIVER 1882-83.

Ce Catalogue est adressé Franco.

QUELQUES SÉRIES RECOMMANDÉES :

Bardessus drap, nuances assorties, doubles melton. **22^f**

Bardessus très belle ratine, bien doublés. **20^f**

Fourrures Pardessus cols, parements, revers Véritable Fourrure **49^f**

Complets Forte draperie d'hiver. **30^f**

Enfants, jolis Pardessus, 7^f | Costumes élégants, 6^f

Expédition franco dans toute la France à partir de 25^f. Tout vêtement expédié ne convenant pas, l'argent en est retourné de suite.

ADRESSER LES DEMANDES AUX DIRECTEURS DE LA Maison du **PONT-NEUF**, Paris N'A PAS de Succursale en France

CONSEIL GÉNÉRAL DU LOT. — Session d'août 1882

Séance du 26 août.

TABLEAU

Des Communes divisées en sections électorales par le Conseil général, dans sa séance du 26 août 1882, pour l'année 1882-1883.

CANTONS	COMMUNES	DÉSIGNATION des SECTIONS	POPULATION de 1881	NOMBRE de conseillers à élire
Arrondissement de Cahors.				
Cahors (Nord)	Valroufié	Valroufié	331	7
		Constans	215	5
Cahors (Sud)	Trespoux-Rassiels	Trespoux	301	6
		Bournaguet	233	4
		Rassiels	131	2
		Flaunac	839	10
Castelnau	Pern	Lamolayrette	199	2
		Pern	626	9
		Terry	183	3
	St-Paul-Labouffie	St-Paul	504	8
		St-Etienne	237	4
Catus		Catus	1,386	13
		Salvezou	264	3
		Junies	537	9
		Lamasse	160	3
		Maxou	250	4
Lalbenque	Fontanes	Brouelles	293	4
		St-Pierre-Lafeuille	320	4
		Fontanes	501	9
		St-Sever	182	3
Lauzès	St-Martin-de-Vers	St-Martin-de-Vers	354	7
		Fages	232	5
		Sénaillac	647	8
		Artix	281	4
Limogne	Saillac	Saillac	420	7
		Jamblusse	265	5
		Albas	1,365	14
		Cénac	200	2
Luzech	Anglars-Juillac	Anglars	249	6
		Juillac	267	6
		Rouffiac	188	3
		Carnac-Rouffiac	469	9
	St-Vincent-sur-Lot	St-Vincent	580	6
		Cournou	366	4
		Roques	258	2
		Bagat	291	7
Montcuq	Lebreil	Lasbouygues	237	5
		Lebreil	224	6
		Caminel	127	4
		Lascabanes	381	7
	St-Laurent	Escayrac	252	5
		St-Laurent	201	5
		Lolmie	303	7
		Duravel	1,193	12
Puy-l'Evêque	Mauroux	S-Martin	436	4
		Mauroux	529	8
		Cabanac	239	4
		Puy-l'Evêque	1,290	9
	Puy-l'Evêque	Courbenac et Issudel	345	2
		Loupiac, Martignac et Cazes	691	5
		Berganty	201	6
		Lapeyre	125	4
St-Géry	St-Cirq-Lapopie	St-Cirq-Lapopie	785	7
		Tour-de-Faure	582	5
		St-Géry	418	6
		Bouziès-Bas et Masséries	408	6
Arrondissement de Figeac.				
Bretenoux	Cornac	Cornac	750	6
		Leverdier	442	4
		Méjanasserre	299	2
	Gagnac	Gagnac	1,468	14
		Staals	139	2
Cajarc	Larnagol	Larnagol	580	9
		Seuzac	171	3
Figeac (Est)	St-Félix	St-Félix	655	7
		St-Jean-Mirabel	405	5
Lacapelle	Labathude	Labathude	250	5
		Fayfol	337	7
		St-Bressou	175	4
		Mialet	233	6
Latronquière	Calviac	Calviac	422	8
		Pontverny	234	4
		Montet	260	6
	Montet-Bouyal	Bouyal	262	6
		St-Hilaire	366	7
		Bessonies	304	5

BIBLIOGRAPHIE

Le 81^e fascicule de la FRANCE ILLUSTRÉE, consacré au département de l'Orne, est mis en vente par l'éditeur Jules Rouff.

On y trouve des renseignements très exacts sur ce département : situation, limites, nature du sol, cours d'eau, voies de communication, climat, culture, industrie, commerce, histoire, statistique, etc., etc.

Quatre gravures, dont la première hors texte, représentant des vues d'Alençon, de l'Eglise Saint-Martin à Laigle, d'Argentan, du donjon de Domfront, et enfin une excellente Carte du département, avec plan d'Alençon, complètent un ensemble qui justifie l'immense succès obtenu par le grand ouvrage désormais populaire de V.-A. Malte-Brun.

REVUE SCIENTIFIQUE Sommaire du numéro 19 (4 novembre 1882). — L'armée d'outre-mer. — Le passage de Vénus, par M. L. Barré. — Le curare, par M. Couy. — Origine des eaux minérales, d'après un livre du XVII^e siècle, par M. A. de Rochas. — Les études géographiques en France, par M. Drapeyron. — La conférence des unités électriques. — Académie des sciences de Paris. — Bibliographie. — Chronique.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE Sommaire du numéro 19 (4 novembre 1882). — La politique française en Tunisie, par M. Gabriel Charmes. — Origines du costume de la magistrature, par M. Glasson. — Le Cop du clocher, nouvelle, par Eugène Mouton. — M. Octave Feuillet, à propos d'un roman parisien, par M. J.-J. Weiss. — Causerie littéraire. — Notes et impressions, par X. — Politique extérieure. — Bulletin.

Bureau des Revues, 108, boulevard Saint-Germain, à Paris.

LA NATURE Sommaire du N^o du (2 novembre 1882). — La grande comète (Cruls). Observations spectroscopiques : Tholon et Gouy. — Bibliographie. — Correspondance : A propos des suicidés qui se jettent des monuments élevés : G. Bontemps. — Découverte d'une ville gallo-romaine : Tranchant. — Nouveau transmetteur radiophonique : Pierre Enguilmayer. — Les orages des 11 et 23 octobre observés au Havre : Emile Sorel. — Le moteur Simplex. — Le praxinoscope à projection : G. Tissandier. — Le tremblement de terre de Panama du 6 septembre 1882. — L'éclairage public à Paris. — Les plans inclinés de Santos au Brésil : L. Baelé. — Une excursion en bateau torpilleur. Visites à l'École des torpilles : G. Tissandier. — Les lignistes de Dixmont : S. Meunier. — Régulateurs automatiques de chauffage par le gaz. — L'exploitation de la glace aux États-Unis. — Chronique. — Académie des Sciences, séance du 23 octobre 1882 : Stanislas Meunier. — Une souris mécanique à 15 centimes : D. Z. Bulletin météorologique de la semaine. — Boîte aux lettres. — Recettes. — Bureau 19 avenue de l'Opéra, à Paris.

Pose de Dents et Dentiers d'après les meilleurs systèmes américains, anglais et français, les seuls adoptés par les premières maisons de Paris et de Londres. 20 Ans de Succès.

AUDOUARD

EX-PROFESSEUR DE PROTHÈSE ET DE CHIRURGIE DENTAIRES, A PARIS
Lauréat de l'Académie Nationale
CHIRURGIEN-DENTISTE
Du Lycée de Cahors et des principaux établissements d'Éducation du Lot et de la Corrèze

Boulevard Sud, n^o 3, à CAHORS, tous les mois du 1^{er} au 8.
Faubourg Leclerc, n^o 46, à BRIVE, du 9 au 30 de chaque mois.

« On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit d'épandre des bienfaits. » — LA ROCHEFOUCAULT.

SANTÉ A TOUS ADULTES & ENFANTS
rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :
REVALESCIÈRE
Du BARRY, de Londres.

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatulents, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, bruits dans la tête et les oreilles, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang ; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 35 ans de succès, 100,000 cures y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, Sa Sainteté feu le Pape Pie IX, Sa Majesté feu l'Empereur Nicolas de Russie, etc. Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance.

Cure N^o 98,744 : Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion ; affection du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie ; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PEY-CLET, Instituteur à Eynançais (Haute-Vienne).
N^o 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans

de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesses et sueurs nocturnes.

Cure N^o 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry ma guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N^o 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice je lui ai fait prendre sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. J. G. DE MONTANAY, 41, rue Condorcet, Paris, 4, Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil., 12 fr. ; 4 kil., 24 fr. ; 6 kil., 36 fr. ; 12 kil., 70 fr. Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE », en boîtes aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. BISCUITS DE REVALESCIÈRE, aliment très agréable et commode aux bureaux, comme goûter et souper, et en voyage : en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi franco dans toutes les Gares contre bon de poste. — Dépôt à Cahors, chez M. VINEL, droguiste, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^{ie} (limited), 8, rue Castiglione, Paris.

EXCELLENTE OCCASION

A céder le Dictionnaire universel de Larrousse, s'adresser au bureau du Journal.

Avis.

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt avec un mandat sur la poste.

PRODUITS MÉDAILLÉS A L'EXPOSITION DE 1881

PHARMACIE CENTRALE
DE CAHORS
ESCROUZAILLES PHARMACIEN
Successeur de F. VINEL.

La Pharmacie Centrale de Cahors, dont les principaux produits ont été médaillés, se recommande à sa nombreuse clientèle par ses préparations essentiellement naturelles et la modicité de ses prix.

Ses Vins de quinquina, médaillés, sont spécialement recommandés : préparés avec les meilleurs quinquinas, joints au cacao, ils sont pour les malades affaiblis et convalescents un remède efficace, tonique et reconstituant par excellence. — Spécialités de la Maison : Elixir vermifuge contre les crises provoquées par les vers chez les enfants. — Extrait fluide des 3 quinquinas, pour préparer soi-même et à l'instant le vin de quinquina. — Liqueur de Goudron contre les maladies des voies urinaires et respiratoires. — Sirop pectoral et Pastilles des Chantres contre les rhumes récents et anciens. — Injection végétale contre les écoulements, guérison assurée. — Eaux de toilette, toniques et hygiéniques. — Dépôt de toutes les Spécialités françaises et étrangères. — Eaux minérales de France et de l'Étranger. — Grand choix de Bandages, Bas à varices et articles d'Allaitement.

ÉLÉGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN avec les

BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES



La BRETELLE AMÉRICAINNE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au Dos Rond, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC.

VIGNES AMÉRICAINES

Boutures et racinés de toutes les variétés

Provenant des Propriétés de MM. MIGNIONAC et AMADOU

PROPRIÉTAIRES A MONTBAZIN (Hérault)

S'adresser à M. COMBES, propriétaire, allées Fénelon, à Cahors.

COLORATION DES VINS PAR LA TEINTE VÉGÉTALE

GARANTIE INOFFENSIVE ET EXEMPTÉ DE TOUTE MATIÈRE NUISIBLE

La dose pour 1 barrique de 225 litres 3 fr. »
La boîte de six doses pour 6 barriques de 225 litres 16 »
La boîte de 12 doses pour 12 barriques 30 »

Ce produit donne aux vins trop faibles une belle couleur pourpre, c'est-à-dire la couleur naturelle du vin, ne les trouble pas et aide à la clarification.

Expédition franco port et emballage contre mandat poste avec instruction détaillée ; il est ajoutés, sur la demande du client, la manière sûre et pratique de fabriquer avec les raisins secs le vin et la piquette de ménage.

Adresser toutes demandes à M. COUSTILLAS Jeune, négociant Place Francheville, Périgueux.

VÉRITABLE SUCRE VINICOLE

raffiné & perfectionné
SUPÉRIEUR A TOUS LES AUTRES SUCRES

Pour l'Emploi dans les Vendanges

Médailles d'Or et Croix de la Légion d'Honneur obtenues pour ce produit hors ligne à l'Exposition Universelle de 1878.

Amélioration des vins. — Vinification des mares de raisin. — Production de fines Eaux-de-Vie de vin.

Moyens licites de doubler et tripler ses récoltes et d'augmenter ses revenus, par le surcage des vendanges, au moyen du Sucre vinicole raffiné et perfectionné.

Le véritable Sucre vinicole, pur, de bon goût, sans acide, porte la marque (Maïs et Raisin) et se livre tout cassé, en sacs de 50 kilos (sacs perdus).

Brochure complète, envoyée gratis sur toute demande, contenant avec explications détaillées, les meilleurs procédés de vinification ainsi que de nombreux témoignages d'entière satisfaction.

Ecrire au Dépôt général : DROGUERIE CENTRALE du SUD-OUEST, à Agen (Lot-et-Garonne). Directeurs : A. Jaille et G. Thomas. — Réponse et tous renseignements immédiats.

Le cout du transport est au plus de 1 franc par 100 kilos et par 100 kilomètres.

AVIS TRÈS-UTILE

Guérison des maladies de toutes sortes, par le traitement du Docteur DEXE. Il sera répondu immédiatement à tous ceux qui enverront un timbre de 0.15 c. à M. CHOLET, Directeur de la Pharmacie des Deux-Mondes 12, Quai de la Guillotière à Lyon.

PLUS DE NÉURALGIE ni MIGRAINES

GUÉRISON INSTANTANÉE & GARANTIE des MAUX de TÊTE et MAUX de DENTS par l'Huile Chinoise de MATHIEU, 69, boul. de Strasbourg, PARIS. Prix du flacon avec manière de s'en servir (franco) contre 1 fr. 25 en mandat ou timbres-poste (marque déposée). Exiger sur chaque flacon la Signature MATHIEU

HERNIES

Descentes, Chutes de Matrices GUÉRISON CERTAINES ET RADICALE

MÉTHODE MIGNAL-SIMON

Médecin-Herniaire aux Herbières (Vendée)
NOTICE GRATIS & FRANCO - Affranchir

GUÉRISON CERTAINE

et sans douleurs des Plaies aux jambes, ulcères variqueux de toutes natures, datant de 20 et même de 30 ans compliqués ou non d'éczémas. S'adresser à M. MOSSOT, médecin à BUSSY-en-OTHE (Yonne) Envoi du Prospectus gratis.

J'OFFRE

à toute personne sans quitter son emploi le moyen de gagner 10 fr. à 15 fr. par jour et 30 fr. en voyageant pour articles utiles et nouv. Répon. Fr. suivant timbre. Ecr. à M. MATTHEY, 78, r. St-Martin, Paris

CORS AUX PIEDS

Durillons et Œils de Perdrix VERRUES AUX PIEDS & AUX MAINS

GUÉRISON CERTAINE

Par la Pommade GALOPEAU

dépot dans toutes les bonnes Pharmacies 1 fr. le flacon, par poste 1 fr. 25 se méfier des contrefaçons Exig. l'adr. li-après 19, boul. de Strasbourg, Paris

FOURGEAU

à ETAMPES (Seine-&-O)

AGRAFES pour Couvertures de Bâtimens employées sur le nouvel HOTEL-DE-VILLE de PARIS

Le Propriétaire-Gérant A. Layton

MAISON DES 100.000 PALETOTS
CAHORS, Boulevard Nord.
A. PAQUIGNON
MAISON PRINCIPALE A PÉRIGUEUX, FONDÉE EN 1843
RUE TAILLEFER ET RUE CONDÉ
MÉDAILLE D'OR à l'Exposition nationale de Périgueux.
VÊTEMENTS SUR MESURE, HAUTES NOUVEAUTÉS.
HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS
RAYON SPÉCIAL DE CHEMISES, dirigé par un Coupeur spécial, b. s. g. d. g.
Envoi sur demande de Marchandises à condition et d'Echantillons, avec indications nécessaires pour prendre mesure soi-même.
La Maison des 100.000 Paletots garantit la qualité de toutes ses Fournitures.
ELLE ÉCHANGE OU REMBOURSE CELLES QUI ONT CESSÉ DE PLAIRE
PRIX FIXE INVARIABLE.
Tous les Envois sont faits franco.

MÉDAILLE D'OR 1860
Plus de Chevaux couronnés !
Guérison radicale et réapparition du poil de la même couleur par le
TOPIQUE PORTUGAIS de C. ROUXEL
CAILLAT-ALMIN, 75, rue Vieille-du-Temple.
Seul propriétaire, par adjudication du 21 juillet 1877.
Exiger le timbre humide de l'État et la signature CAILLAT-ALMIN.
Dépôt dans toutes les bonnes Pharmacies 5 fr. grand flacon, avantage réel

MACHINES A COUDRE
De la Maison **BARIQUAND et Fils**
CONSTRUCTEURS-MÉCANICIENS. (b. s. g. d. g.)
Ces Machines, se recommandent par la simplicité de leur mécanisme, et leur bon perfectionnement.
Seul dépôt à Cahors, chez M. Ch. DESPRATS, successeur de M. CANGARDEL 4^{me}.

Très complète, indiquant TOUS LES CHEMINS DE FER en projet, en construction ou en exploitation

CADRE DU LOT GARILL

En vente chez tous les libraires.

En vente au bureau du Journal.

En feuille, 0 fr. 75. — Sur carton, 1 fr. 25. — Sur toile avec étui chagriné 1 fr. 50. 25 c. en plus par la poste.